

MÉMOIRE

PARC ÉOLIEN SAINT-CYPRIEN Audiences du BAPE

Charles L'Ecuyer, citoyen

**Saint-Cyprien-de-Napierville
J0J 1L0**

JUIN 2015

Monsieur le Président, Monsieur le commissaire,

Mon nom est Charles L'Ecuyer, je suis résident de Saint-Cyprien-de-Napierville depuis ma naissance en 1979. J'habite d'ailleurs la maison familiale, où mon père lui-même est né, qui fût achetée par mon grand-père lorsque celui-ci devint adulte. Cet endroit est plus qu'un simple lieu de résidence, il est aussi une ferme agricole et je suis la troisième génération à l'exploiter. Je suis père d'un garçon de onze ans qui semble démontrer de l'intérêt pour l'agriculture. De plus, ma conjointe et moi, voulons dans un avenir proche avoir des enfants, ce qui me laisse penser qu'il y a de fortes chances que la ferme voit un jour une quatrième génération en tirer parti.

En tant qu'un des propriétaire exploitant de Ferme L'Ecuyer & Fils 3000, j'ai donné mon entente en faveur du projet éolien Saint-Cyprien et les éoliennes six et sept sont situées sur nos terres agricoles. À mon avis, l'agriculture est le plus beau métier du monde sauf qu'il y a l'envers de la médaille. En effet, l'investissement est énorme versus les profits générés, les revenus fluctuent énormément selon la météo et les prix à la bourse et ainsi qu'un phénomène d'accaparement des terres. Je vois ainsi dans ce projet éolien un moyen d'aider à la durabilité de cette entreprise familiale.

Je trouve déplorable le fait qu'il y a eu beaucoup de fausses informations qui ont circulé dans la population de la part d'un groupe qui est contre le projet afin de donner une image négative à celui-ci. Le but de cette désinformation est bien sûr donner l'impression que la majorité de la population est contre le projet éolien. Cependant, lors des dernière élections municipales, tous les partis qui ont été vaincus se prononçaient clairement contre le projet éolien. De plus, un groupe à agit de mauvaise foie afin de bloquer la première séance d'informations que la compagnie KSE a tenté d'organiser. Aussi, plusieurs agriculteurs de la région craignaient, et avec raison, l'implantation de pylônes électriques sur leurs terre, comme fût le problème majeur rencontré dans le projet éolien de St-Valentin. Je comprends tout à fait cette crainte et si le projet aurait nécessité l'implantation du nouvelle ligne électrique avec pylônes, j'aurais été moi aussi contre le projet.

Je ne crois vraiment pas que ce projet va nuire à la qualité de vie de la région. On voit très bien que le parc de quarante-quatre éoliennes de St-Rémi, St-Michel ne nuit pas à la population, donc il en sera de façon évidente de même pour un projet cinq fois moindre. Il est certain qu'il y aura évidemment un changement au paysage, car ce sont des structures vraiment élevées. Il y a des gens qui ne trouvent pas ça beau un paysage avec des éoliennes, mais moi je ne suis pas de cet avis. Je trouve qu'une éolienne donne

une image écologique, voire même futuriste, car c'est une source d'énergie renouvelable. Par surcroît, des photos d'éoliennes sont souvent utilisés en publicité, donc on peut en déduire que ce n'est pas une image dégradante. Je suis conscient par contre que le stade de construction va créer une circulation routière plus intense qu'à l'habitude et que ça risque de nuire à la quiétude près du site, cependant ce sera seulement sur une courte période. Le positif de ce dernier fait est que la construction va stimuler l'économie locale sur plusieurs points. Il va y avoir une masse de travailleurs qui vont solliciter restaurants, motels, épiceries, dépanneurs, station-service, etc.

Je considère que le projet présenté est acceptable dans le milieu pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la distance minimale avec les habitations est de sept cent cinquante mètres, ce qui est très raisonnable. Si le projet va de l'avant, il y aura une des éoliennes à cette distance de ma demeure et ça ne me dérange pas du tout. Ce qu'il y a d'intéressant aussi dans le projet, c'est qu'il comporte uniquement que huit éoliennes, c'est donc un petit projet qui n'entraînera pas la construction de ligne électrique avec pylônes dans les champs de la région. Il va rapporter de bonnes retombées économiques pour la municipalité sur une période d'au moins vingt ans. En revenus de taxes, la municipalité nécessiterait soixante-sept maisons supplémentaires pour équivaloir aux redevances que ce projet lui procurerait. Il n'est pas exagérer de supposer que ces soixante-sept maisons détruiraient une dizaine d'hectares de terres cultivables, ce qui est nettement supérieur aux pertes agricoles que le projet va apporter.

J'estime que l'option proposée est la solution optimale pour diminuer au maximum les répercussions sur le milieu. La plus grande problématique d'un parc éolien est l'espace utilisé par les chemins d'accès nécessaires. Celui-ci est grandement supérieur à l'espace que l'éolienne en tant que tel utilise. Dans ce projet, le fait d'utiliser les chemins de ferme existants crée d'une pierre deux coups en réduisant au minimum les pertes agricole tout en améliorant ces chemins pour les pratiques agricoles, surtout l'automne lors du transport des récoltes.

En conclusion, parce que le projet éolien de Saint-Cyprien-de-Napierville est une source d'énergie renouvelable écologique qui apporterait un apport financier considérable à la municipalité, à nous agriculteurs impliqués dans le projet, à l'économie locale en général, je suis en faveur de ce projet et le gouvernement devrait l'autoriser.

FIN DU DOCUMENT